

# Mission: former des pros des médias

Le Pôle Développement et Médias Inclusifs de la Fondation Clair Bois (GE) regroupe différentes activités, dont des ateliers graphisme et multimédia. Quelles sont les perspectives professionnelles des personnes en situation de handicap formées au sein de ceux-ci? Interview d'Aurélie Alavera, directrice du Pôle.

Interview: Lise Tran – Photo: Julien Ordan



Aurélie Alavera, directrice du Pôle Développement et Médias inclusifs

## **Vous êtes directrice du Pôle Développement et Médias Inclusifs à la Fondation Clair Bois (GE). Quelles sont les activités de celui-ci?**

Le pôle est composé de trois axes. Le premier, le plus important, concerne la communication interne et externe de notre institution. Nos ateliers graphisme, multimédia, vidéo et rédactionnel produisent des supports et du contenu pour

nourrir celle-ci. Des collaborateur·trice·s en emploi adapté (CEA), des apprenti·e·s CFC, ou visant une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), ou encore en formation pratique (FPra) pour l'audiovisuel, y travaillent avec des encadrant·e·s. Des résident·e·s vivant avec des handicaps plus sévères prennent aussi part aux ateliers de production et touchent parfois une prime d'encouragement. Faire participer ces dernière·s à un projet collectif et non uniquement à un atelier occupationnel centré sur la production individuelle est la démarche visée. Le deuxième axe porte sur la dynamique d'amélioration continue, avec la mise en place d'espaces d'échange pour toutes et tous, d'évaluation de la satisfaction ainsi que de réalisations d'audits internes. Son but: améliorer notre fonctionnement pour satisfaire les personnes accompagnées, les collaborateur·trice·s et les familles. Des tandems inclusifs, composés de collaborateur·trice·s fixes et de CEA ou de résident·e·s formé·e·s, nous soutiennent chaque année lors d'audits thématiques internes. Il s'agit là d'une dimension que nous souhaitons développer davantage. Enfin, le dernier axe concerne la gestion des événements internes ou interinstitutionnels et leur communication en interne et sur les réseaux sociaux.

## **Quelles sont les passerelles possibles entre marché du travail secondaire et primaire dans le cadre de vos ateliers de production?**

Pour l'audiovisuel, nous avons un partenariat avec la chaîne TV privée Léman Bleu. Lors de stages d'une semaine à un mois, nos apprenti·e·s y sont accueilli·e·s, ce qui leur permet d'acquérir des compétences complémentaires et d'éprouver le premier marché. Nous pouvons par la suite déterminer leurs axes de travail prioritaires

pour les accompagner au mieux afin qu'ils et elles soient en adéquation avec la productivité attendue. Nous coachons aussi les jeunes lors de leurs recherches d'emploi, avec la préparation des entretiens d'embauche ou la mise à jour de leur CV. Il arrive que des entreprises partenaires ayant accueilli certain·e·s de nos stagiaires les emploient ensuite à terme comme collaborateur·trice·s. Par exemple, deux personnes issues de notre atelier vidéo ont été employées à Léman Bleu. Actuellement, un CEA travaille à mi-temps au bureau culturel de Migros et le reste du temps chez nous.

## **Y a-t-il de réelles perspectives professionnelles sur le marché primaire de l'emploi pour des jeunes en formation initiale à Clair Bois?**

Certaines personnes ayant une attestation FPra ou AFP sont chez nous depuis longtemps en tant que CEA, parce que, a priori, elles n'étaient pas en capacité d'accéder au premier marché. Il y a un changement de paradigme en ce qui concerne les collaborateur·trice·s en situation de handicap chez nous: auparavant on était sur une logique de poste protégé, puis adapté. Nous parlons désormais de «situation de travail particulière», qui prend en compte la dynamique évolutive du profil professionnel. Nous avons ainsi mis sur pied des entretiens de collaboration, pour connaître les envies et les besoins de la personne, à l'instar d'un accompagnement renforcé. La personne qui travaille actuellement au bureau culturel de Migros a travaillé près de 15 ans dans notre atelier de production vidéo avant de rejoindre, grâce à un accompagnement et une évolution personnelle et professionnelle, le marché primaire. Pour l'heure, elle est rémunérée sur la base d'un salaire CEA. Afin que cette personne ait un vrai contrat de travail sur le marché primaire, une sortie de rente est toutefois envisagée.

## **Les attentes du marché primaire peuvent être très élevées...**

Pour comprendre les besoins des entreprises et améliorer notre accompagnement, nous collaborons avec l'Université de Genève sur des recherches relatives aux dynamiques de productivité et d'employabilité des personnes en situation de handicap. Pour les CEA et les apprenti·e·s, des journalistes de Léman Bleu viendront en 2024 en tant que formateur·trice·s parler de thématiques en lien avec le métier, sous la forme d'ateliers, ce qui leur permet d'être en lien avec des professionnel·le·s confronté·e·s à d'autres réalités. ●